

Antoine Billot,
Professeur des universités,
Membre de l'Institut Universitaire de France,
Directeur du Master d'Ingénierie Economique (ISF).

Paris, le 20 Février 2015

Objet : Affectation de la taxe d'apprentissage

Madame, Monsieur,

Le Master 2 professionnel d'Ingénierie Economique (Parcours Ingénierie Statistique et Financière) de l'université Panthéon-Assas a pour vocation de former de futurs professionnels de la statistique et de l'informatique décisionnelle en leur donnant des compétences reconnues dans le monde de l'entreprise. Ayant accueilli ces dernières années un ou plusieurs de nos étudiants en alternance, vous avez pu apprécier la qualité de notre formation.

Evidemment, cette qualité a un coût : alors que le volume d'heures d'enseignement financées par l'université est au maximum de 600 heures pour les 2 années de Master, nos étudiants bénéficient de plus de 1000 heures de cours, alliant formation théorique et interventions de professionnels, générant des coûts supplémentaires (acquisition de licences et logiciels, acquisition de bases de données, etc...). C'est pourquoi nous faisons appel à vous en vous suggérant de soutenir le Master ISF au moyen du versement de votre taxe d'apprentissage. Vous nous donneriez ainsi les moyens de garantir la pérennité et la qualité de notre offre de formations.

Vous trouverez ci-joint un bulletin de versement à remplir. Toute contribution, quel qu'en soit le montant, sera utile à nos étudiants.

En vous remerciant par avance pour le soutien financier que votre entreprise pourra apporter au Master Ingénierie Statistique et Financière, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Antoine Billot,
directeur du Master 2 ISF

